

<b>MO3 « Poursuivre l'accompagnement des vétérinaires et des éleveurs dans l'objectif de limiter les antiparasitaires des troupeaux »</b>	<b>Objectif général : A - Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux</b>
<b>Méthodologie :</b> Favoriser une meilleure utilisation (voir diminution) des produits antiparasitaires d'élevage, rémanents, et toxiques pour les insectes coprophages, proies des oiseaux insectivores, par un accompagnement des exploitants. Celui sera réalisé par des vétérinaires volontaires et formés du projet « Eleve » (projet Elevage, Environnement, Vétérinaire porté par le Groupement Technique des Vétérinaires d'Auvergne depuis 2017 à l'échelle de l'Auvergne qui mobilise 54 élevages, 22 vétérinaires et 7 structures environnementales), professionnels très proches du monde agricole.	<b>Objectif opérationnel : 1 - Accompagner les acteurs du monde agricole dans la mise en place de pratiques conciliant activité économique et richesse écologique</b>
<b>Modalités de mise en œuvre :</b> Audit parasitologie des élevages par un vétérinaire du Projet « Eleve » Analyse des prélèvements par un laboratoire Synthèse des résultats et conseils (vétérinaires, agrologique et environnemental) auprès de l'éleveur	<b>Niveau de priorité de la mesure : **</b>
Opérations associées : SUI1	<b>Espèces concernées : <i>Pie grièche grise</i> et <i>Pie grièche écorcheur</i></b>
Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du Docob	<b>Zone d'application :</b> ensemble du site
<b>Cout estimé :</b> 1,5 j + 1500€ de frais vétérinaire et de laboratoire /exploitation/an Nature des dépenses : animation Natura 2000 + frais vétérinaire + analyse laboratoire Plan de Financement : Natura 2000, agence de l'eau	<b>Surfaces concernées :</b> parcelles agricoles
<b>Réalisation :</b> Animateur <b>Partenaires potentiels :</b> LPO AURA, GTV_	<b>Outils mobilisés :</b> projet ELEVE
	<b>Indicateurs de suivi :</b> <b>Réalisation :</b> nombre d'éleveurs et de vétérinaires accompagnés <b>Résultat :</b> quantité et qualité des molécules antiparasitaire utilisées par les éleveurs

<b>MO4 « Assurer annuellement la sauvegarde des busards dans les prairies, cultures et zones humides avec les agriculteurs »</b>	<b>Objectif général : A - Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux</b>
<b>Méthodologie :</b> A l'arrivée des couples de Busards cendrés, localiser les nids installés dans les prairies artificielles, les cultures ou zones humides. Protéger les nids si nécessaires en accord avec l'agriculteur. Suivre le bon déroulement jusqu'à l'envol des jeunes.	<b>Objectif opérationnel : Accompagner les acteurs du monde agricole dans la mise en place de pratiques conciliant activité économique et richesse écologique</b>  <b>Niveau de priorité de la mesure : ***</b>
<b>Modalités de mise en œuvre :</b> Se baser sur les données de reproduction réussies des années précédentes pour mener la prospection dès la mi-avril. Repérer les cultures de prairies artificielles pouvant accueillir le Busard cendré qui la privilégie sur ce territoire. Fin avril repérer l'installation des couples, les parades et transport de matériaux. La compléter par un passage matinal autour de ces champs pour repérer les adultes passant toujours la nuit sur les piquets ou murets proches de leur site de nid. Réaliser un dessin de l'emplacement du nid. Rencontrer l'exploitant pour l'informer, le sensibiliser et lui demander la permission de protéger une surface suffisante pour que le couple continue la ponte et la couvaison, l'élevage... Avec l'appui des bénévoles de l'opération de sauvegarde des Busards cendrés et des techniciens de la LPO et de l'OFB impliqués, se rendre au nid et installer une clôture électrique. Suivre le bon déroulement de l'opération. Assurer la même action pour les couples installés dans les zones humides ou céréales du Devès même si pâturages et récoltes sont plus tardifs.	<b>Espèces concernées :</b> <i>Busard cendré, Busard Saint Martin</i>  <b>Zone d'application :</b> bassin du Langeadois, plateau du Devès, contreforts de la Margeride  <b>Surfaces concernées :</b> milieux ouverts : cultures et prairies humides  <b>Outils mobilisés :</b> /
Opérations associées : SUI1	<b>Indicateurs de suivi :</b>  <b>Réalisation :</b> nombre nid localisés  <b>Résultat :</b> nombre de nids protégés, nombre de jeunes à l'envol
Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du Docob	
Cout estimé : 10 j par an Nature des dépenses : Animation Plan de Financement : Natura 2000 (Etat / FEADER)	
<b>Réalisation :</b> Animateur Natura 2000 <b>Partenaires potentiels :</b> LPO AURA, OFB	

<p><b>MO5 « Favoriser une lutte contre le campagnol terrestre respectueuse de l'environnement »</b></p>	<p><b>Objectif général : A - Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux</b></p>
<p><b>Méthodologie :</b> La prévention et la surveillance constituent les piliers de la stratégie de lutte relative aux pullulations du campagnol terrestre à l'instar de celles développées contre les espèces invasives. La vigilance des observateurs de terrain coordonnés par la FREDON est importante afin de détecter au plus vite la pullulation et d'éviter les traitements quand cela n'est plus efficace. Organiser des formations pour l'utilisation des pièges que peut prêter le SMAT</p>	<p><b>Objectif opérationnel : 1 - Accompagner les acteurs du monde agricole dans la mise en place de pratiques conciliant activité économique et richesse écologique</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Niveau de priorité de la mesure : **</b></p> <p><b>Espèces concernées :</b> <i>rapaces en chasse : Milan royal, Milan noir, Busard cendré, Busard Saint Martin, Grand-duc d'Europe</i></p>
<p><b>Modalités de mise en œuvre :</b> Participation à la surveillance sur certaines communes Participation à l'information des exploitants sur l'utilisation de moyens de luttés préventives, notamment par l'organisation de formation sur l'utilisation des pièges Topcat Prêter les pièges Topcat aux agriculteurs intéressés.</p>	<p><b>Zone d'application :</b> zones agricoles en prairie permanente ou artificielle</p> <p><b>Surfaces concernées :</b> parcelles agricoles</p> <p><b>Outils mobilisés :</b> formations et informations</p>
<p>Opérations associées : CS1</p>	<p><b>Indicateurs de suivi :</b></p> <p><b>Réalisation :</b> nombre de journée de suivi, nombre de journées d'information, nombre d'agriculteurs qui ont emprunté des pièges</p> <p><b>Résultat :</b> nombre de données transmises Nombre de cadavres de rapaces empoisonnés trouvés</p>
<p>Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du Docob</p>	
<p>Cout estimé : 4j/an Nature des dépenses : Animation Plan de Financement : Natura 2000 (Etat / FEADER)</p>	
<p><u>Réalisation :</u> Animateur du Docob <u>Partenaires potentiels :</u> FDGDON 43, LPO AURA</p>	

<b>ML1 « Restaurer, maintenir et entretenir les berges et ripisylves des cours d'eau »</b>	<b>Objectif général : A - Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux</b>
<b>Méthodologie :</b> En coordination avec les actions des démarches territoriales : Identifier les secteurs à enjeux et rechercher des volontaires pour l'entretien des linéaires concernés Proposer et mettre en place des Contrats Natura 2000 ou des MAE.	<b>Objectif opérationnel : 1 - Accompagner les acteurs du monde agricole dans la mise en place de pratiques conciliant activité économique et richesse écologique</b>  <b>Niveau de priorité de la mesure : ***</b>  <b>Espèces concernées :</b> <i>Milan royal, Milan noir, Pic cendré, Martin pêcheur d'Europe</i>
<b>Modalités de mise en œuvre :</b> En coordination avec les actions des démarches territoriales : Diagnostic initial : Identification des tronçons à enjeux Définition de la gestion à mettre en œuvre (mise en défens, entretien, réimplantation...) Contacter les agriculteurs locaux et les propriétaires du secteur pour voir s'ils sont intéressés par la gestion de ces linéaires	<b>Zone d'application :</b> ripisylves des cours d'eau de la ZPS  <b>Surfaces concernées :</b> secteurs de gorges  <b>Outils mobilisés :</b> MAE ou contrats Natura 2000 forestiers
Opérations associées : MO1	<b>Indicateurs de suivi :</b>  <b>Réalisation :</b> nombre de secteur à enjeux défini, nombre de réunions organisées  <b>Résultat :</b> linéaire de berge maintenu ou restauré
Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du Docob	
Cout estimé : 3j / an + 2000€/contrat Nature des dépenses : animation et contrat Plan de Financement : Natura 2000 – Agence de l'Eau	
<b>Réalisation :</b> Animateur <b>Partenaires potentiels :</b> Chambre d'agriculture, structures porteuses des démarches territoriales	

<p><b>ML2 « Maintenir, restaurer et entretenir les haies, les linéaires boisés, les arbres isolés et murets »</b></p>	<p><b>Objectif général : A - Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux</b></p>
<p><b>Méthodologie :</b>  En coordination avec les actions des démarches territoriales  Sensibiliser les agriculteurs et les collectivités aux intérêts du bocage et des murets  Proposer des MAE « entretien des haie »  Proposer de signer la Charte (entretien) ou des contrats Natura 2000 pour la restauration</p>	<p><b>Objectif opérationnel : 1 - Accompagner les acteurs du monde agricole dans la mise en place de pratiques conciliant activité économique et richesse écologique</b></p> <p><b>Niveau de priorité de la mesure : ***</b></p> <p><b>Espèces concernées :</b> <i>Milan royal, Milan noir, Pie grièche écorcheur</i></p> <p><b>Zone d'application :</b> ensemble de la zone</p>
<p><b>Modalités de mise en œuvre :</b>  En coordination et en s'appuyant sur les actions des démarches territoriales :  Organiser des journées « valorisation du bois de haies et intérêt des murets »  Proposer des MAE « entretien des haie » lors des campagnes de contractualisation  Charte : envoi de courrier aux propriétaires des parcelles les plus riches en espèces d'oiseaux de la Directive Oiseaux</p>	<p><b>Surfaces concernées :</b> bordures des parcelles agricoles</p> <p><b>Outils mobilisés :</b> Contrats ni-agricoles, ni-forestiers, MAE, charte Natura 2000</p>
<p>Opérations associées : MO1</p>	<p><b>Indicateurs de suivi :</b></p> <p><b>Réalisation :</b> nombre de courriers envoyés</p> <p><b>Résultat :</b> nombre d'évènements réalisés, linéaires engagés</p>
<p>Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du Docob</p>	
<p>Cout estimé : 3 à 5j/an + 3000€ par évènement  Nature des dépenses : animation et prestation  Plan de Financement : Natura 2000 (Etat/FEADER), Plan de relance, Agence de l'eau</p>	
<p><u>Réalisation :</u> Structure animatrice Natura 2000  <u>Partenaires potentiels :</u> Mission haies, Chambre d'agriculture, FDCUMA, Cuma des deux rochers, LPO AURA</p>	

<p><b>MF1 « Favoriser une sylviculture compatible avec les enjeux de préservation de l'avifaune forestière »</b></p>	<p><b>Objectif général : A - Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux</b></p>
<p><b>Méthodologie :</b>  Mettre en place une concertation entre l'animateur du site, le CRPF et l'ONF.  Travailler en cohérence avec les actions déjà menées sur le territoire (politiques forestières...).</p> <p>Favoriser la mise en place d'îlots de vieillissement d'une surface minimale de 2 ha (avec un optimum de 10 ha) autour des sites de nidification connus de Pic noir, d'Aigle botté et de Circaète par l'intermédiaire de contrats Natura 2000 forestiers.</p> <p>Conserver des arbres de gros diamètre en essences feuillus (chêne et hêtre de préférence).</p> <p>Eviter le dessouchage, proscrire l'utilisation de produits chimiques</p> <p>Laisser du bois mort au sol de gros diamètre (souches, billons, purges), de préférence à l'intérieur des parcelles.</p> <p>Privilégier les purges sur pied (souche haute) des essences feuillues ou résineuses (autochtones).</p> <p>Maintenir sur pied les gros bois présentant des caries au niveau de la base du tronc, surtout s'ils sont en lisière ou en milieu ensoleillé, en particulier les rares "vieux" châtaigniers subsistants sur le site.</p> <p>Mettre en place des îlots de sénescence de quelques hectares (3 à 4 ha) répartis au sein des massifs, dans des peuplements déjà mûres, et composés d'essences autochtones.</p> <p>Conserver des arbres dépérissant, morts ou secs sur pied (de toutes essences autochtones) jusqu'à leur décomposition finale, de manière la plus répartie possible, et de préférence en maintenant autour d'eux une ambiance forestière. Il est particulièrement important de préserver les arbres présentant des cavités dans le tronc ou les branches maîtresses, celles-ci constituant des micros habitats très spécifiques et de plus en plus rares dans de nombreuses forêts exploitées.</p> <p>Favoriser l'exploitation forestière en dehors des périodes de reproduction des oiseaux.</p>	<p><b>Objectif opérationnel : 2 - Accompagner les acteurs de la forêt dans le but de favoriser des peuplements propices aux espèces DO dans leurs activités</b></p> <p><b>Niveau de priorité de la mesure : ***</b></p> <p><b>Espèces concernées :</b> <i>Aigle botté, Bondrée apivore, Circaète Jean le Blanc, Milan royal, Milan noir, Pic noir</i></p> <p><b>Zone d'application :</b> ensemble de la ZPS</p>

<p>Le CRPF est co-animateur du réseaux FRENE (cf DOCOB). A ce titre il a régulièrement des contacts avec les propriétaires forestiers. L'animateur pourra travailler en concertation avec le CRPF afin de contacter les propriétaires membres de ces réseaux pour leur proposer les outils de contractualisation du site Natura 2000.</p>	
<p><u>Modalités de mise en œuvre :</u>  En se basant sur le travail de prédéfinition des zones à enjeux de la DDT 43, ainsi que sur les sites de reproduction connus des espèces de la Directive Oiseaux, identifier les propriétaires fonciers des parcelles en priorité 1. Prendre contact avec ces propriétaires forestiers par le biais d'un courrier leur expliquant les différents outils Natura 2000 (chartes et contrats forestiers). Ce travail doit se faire en collaboration avec le CRPF et l'ONF pour qu'ils puissent devenir des ambassadeurs des outils Natura 2000 auprès des propriétaires privés et publics.  Organiser une rencontre sur le terrain avec les propriétaires intéressés. Leur présenter les enjeux du site, l'intérêt de leur parcelle et les outils de contractualisation.  Monter les contrats et les chartes des propriétaires intéressés par ces outils.  Effectuer par la suite le même travail avec les propriétaires des parcelles identifiées en priorité 2, puis 3 dans la cartographie de la DDT.  Inciter les propriétaires fonciers et les gestionnaires forestiers à organiser l'exploitation forestière en dehors des périodes de reproduction des oiseaux (cf charte).  Mettre en place des actions de gestion foncières (cf TM4)</p>	<p><b>Surfaces concernées :</b> massifs forestiers</p> <p><b>Outils mobilisés :</b> Contrats forestiers et charte Natura 2000</p>
<p>Opérations associées : MF2, SUI2, TM4</p>	<p><b>Indicateurs de suivi :</b></p> <p><b>Réalisation :</b> nombre de propriétaire contactés/rencontrés, de mesures proposées  <b>Résultat :</b> surface engagée &amp; nombre de parcelles et propriétaires engagés</p>
<p>Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du Docob</p>	
<p>Cout estimé : 8 jours par an  Nature des dépenses : animation et contractualisation  Plan de Financement : Animation Natura 2000 (Etat /FEADER)</p>	

<b>MF2 « Mise en place d'une trame "vieux bois" favorable à l'avifaune »</b>	<b>Objectif général : A - Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux</b>
<b>Methodologie :</b> Favoriser une gestion sylvicole qui tend à améliorer la qualité du milieu forestier pour la reproduction des rapaces forestiers et des pics.	<b>Objectif opérationnel : 2 - Accompagner les acteurs de la forêt dans le but de favoriser des peuplements propices aux espèces DO dans leurs activités</b>  <b>Niveau de priorité de la mesure : ***</b>
<b>Modalités de mise en œuvre :</b>  Cette fiche est très liée à la MF1 et SUI2, la mise en place de cette action dépendra des résultats des contacts établis dans cette précédente action.  Mettre en place des îlots de sénescence sur l'ensemble du site en veillant (contrat forestier F12i), dans la mesure du possible, à les répartir en « pas japonais » sur l'ensemble du site. Les contrats forestiers visant à préserver la sénescence des boisements seront, dans la mesure du possible, mis en place sur des types de forêts différentes : expositions, essences dominantes, pentes, versants, ... Cette attention permettra notamment de maintenir une bonne diversité des milieux à l'échelle du site afin de favoriser la reproduction des différentes espèces de rapaces de la Directive Oiseaux.	<b>Espèces concernées :</b> <i>Aigle botté, Bondrée apivore, Circaète Jean le Blanc, Milan royal, Milan noir, Pic noir, Chouette de Tengmalm</i>  <b>Zone d'application :</b> ensemble de la ZPS  <b>Surfaces concernées :</b> massifs forestiers  <b>Outils mobilisés :</b> Contrats forestiers « bois sénescents »
Opérations associées : TM4, SUI2, MF1	<b>Indicateurs de suivi :</b>  <b>Réalisation :</b> nombre de mesures proposées, différences entre les mesures proposées  <b>Résultat :</b> surface engagée et nombre d'îlots et de propriétaires engagés
Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du Docob	
Cout estimé : 8 jours par an Nature des dépenses : animation et contractualisation Plan de Financement : Animation Natura 2000 (Etat + FEADER)	
<b>Réalisation :</b> animateur <b>Partenaires potentiels :</b> DDT, CRPF, ONF, LPO AURA	

<p><b>TM1</b> « Accompagner les professionnels de sports de nature afin de mieux prendre en compte la sensibilité des espèces de la Directive Oiseaux »</p>	<p><b>Objectif général : A - Maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels à forte valeur pour les oiseaux</b></p>
<p><b>Méthodologie :</b>          Activités de pleine nature :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Recueillir les vidéos réalisées sur les bonnes pratiques par les sites Natura 2000 des gorges de la Dordogne ou des gorges de la Truyère et organiser leur diffusion localement. Sur le même principe faire réaliser une vidéo sur les sports d'eau vive afin de la diffuser toute la saison chez les professionnels .</li> <li>2. Encadrer une journée annuelle technique sur les oiseaux de la ZPS et leurs milieux de vie à destination des Brevets d'Etat sportifs et les moniteurs d'activités de pleine nature.</li> </ol> <p>Escalade :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réaliser un état des lieux avec la FFME Loire /Haute-Loire des sites officiels et des conventions existantes dans la ZPS.</li> <li>2. Réaliser un état des lieux avec les Communautés de Communes et le Département de la Haute-Loire des projets d'équipements de falaises.</li> </ol>	<p><b>Objectif opérationnel : 3 - Accompagner les professionnels des sports de nature afin qu'ils prennent mieux en compte les espèces de la DO dans leurs activités</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Niveau de priorité de la mesure : ***</b></p> <p><b>Espèces concernées :</b> <i>Martin pêcheur d'Europe</i> (et autres espèces DHFF de la rivière), <i>Grand-duc d'Europe</i>, <i>Faucon pèlerin</i></p> <p><b>Zone d'application :</b> zones de gorges</p> <p><b>Surfaces concernées :</b> milieux aquatiques et rupestres</p> <p><b>Outils mobilisés :</b> formations et informations</p>
<p><b>Modalités de mise en œuvre</b>          Activités de pleine nature :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Diffusion d'un lien de visionnement des vidéos de bonnes pratiques aux clubs d'activités de pleine nature afin qu'ils le proposent à leurs membres.          Diffusion des vidéos dans les offices de tourisme et chez les loueurs de matériel de navigation.          Réalisation avec un professionnel de l'eau vive d'une vidéo sur les bonnes pratiques et diffusion.</li> <li>2. Constitution et gestion d'un fichier de contacts          Envoi d'une invitation annuelle.</li> </ol>	

<p>3. Organisation, préparation de la journée différente chaque année (un milieu à visiter par an : la rivière, les landes, les forêts, les falaises...) avec diaporama en salle en complément ou remplacement de la sortie nature si mauvais temps.</p> <p>4. Création du diaporama</p> <p>5. Accompagnement</p> <p>Escalade :</p> <p>1. Cartographie des sites officiels et à venir et avifaune rupestre (Faucon pèlerin, Grand-duc d'Europe).</p> <p>2. Travail aux côtés des partenaires pour la mise en place de projet, le conventionnement, l'information sur les espèces sensibles : participation aux réunions, rédaction d'avis.</p> <p>3. Recensements d'avant-projet si besoin.</p> <p>4. Diffusion de la liste des sites autorisés, les espèces rupestres et les bonnes pratiques à travers le site web de la FFME, des panneaux d'accueil des partenaires sur les sites de varappe etc...</p>	<p><b>Indicateurs de suivi activité de pleine nature :</b></p> <p><b>Réalisation :</b> nombre de points touristiques et de clubs de sports de pleine nature ayant diffusé la vidéo, nombre de participants aux journées techniques et nombre de structures concernées</p> <p><b>Résultat :</b> prise en compte de la sensibilité des espèces - appropriation et préservation du patrimoine naturel</p>
Opérations associées : CS1	<p><b>Indicateurs de suivi activité escalade :</b></p> <p><b>Réalisation :</b> cartographie et nombre de contribution à des projets</p> <p><b>Résultat :</b> préservation de sites de reproduction d'espèces rupestres et sensibilisation des pratiquants d'escalade</p>
Calendrier de réalisation : durant toute l'animation du DOCOB	
<p>Cout estimé : Activités de pleine nature : 4j par an (animateur Natura 2000) + 7j réalisation vidéo + 3 000€ de vidéos – Escalade : 1j par an (animateur Natura 2000)</p> <p>Nature des dépenses : animation et prestation extérieure vidéo</p> <p>Plan de Financement : Animation Natura 2000 (Etat + FEADER)</p>	
<p>Réalisation : animateur Natura 2000</p> <p>Partenaires potentiels : LPO AURA, FFME, Département, EPCI</p>	